

Ministère de la cohésion des territoires

éco
quartier

La démarche EcoQuartier : Quels effets sur le territoire et les modes d'habiter ?

Bureau de l'aménagement opérationnel durable
Sous-direction de l'aménagement durable
Bruno BESSIS, adjoint au chef de bureau



Imaginer et construire la ville durable...



La démarche ÉcoQuartier vise à favoriser l'émergence de nouvelles façons de concevoir, construire, gérer et d'habiter les villes, bourgs, villages... où qu'ils soient. Elle permet de transformer la ville existante et de reconstruire la ville sur elle-même.

Un référentiel fondé sur 4 dimensions

DÉMARCHE ET PROCESSUS		CADRE DE VIE ET USAGES		DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL		ENVIRONNEMENT ET CLIMAT	
1	Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6	Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain	11	Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16	Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques
2	Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne	7	Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité	12	Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité	17	Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3	Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global	8	Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air	13	Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts	18	Limitier la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire
4	Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet	9	Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale	14	Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement	19	Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5	Mettre en œuvre à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue	10	Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site	15	Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente	20	Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

Pour les collectivités et leurs partenaires :

Un référentiel commun pour se poser les bonnes questions tout au long du projet



Une démarche de progrès en 4 étapes



Label étape 1 : En projet

Label étape 2 : en chantier

Label étape 3 : investi par ses habitants et ses usagers

Etape 4 : Auto-évaluation / amélioration continue



Signature de la charte

Une double expertise sur la base des 20 engagements : quelles intentions ?

Une double expertise sur la base du dossier mis à jour : les intentions ont-elles été respectées ?

Une double expertise :
- Le retour des habitants
- Le retour gestionnaires
- l'effet levier

Le processus du label étape 4 : en 2018

Dialogue continu pour un suivi resserré par les CVD

24 janvier – 15 avril

15 mai – 31 août

Septembre / 8 novembre

décembre

2018 et après

Candidature

- Guide à rédiger
- mobilisation des DREAL
- saisie plateforme

Note de contexte territorial

Expertise + Visite

- Support de l'expertise
- Points d'approfondissements
- Recommandations pour l'organisation des visites
- associer expert étape 3

Séminaire inter-expert

Juin / début
Septembre

Commissions Reg / nationale

Questions aux collectivités

Supports de présentation

Formation / Accompagnement collectivités et SD ?

Remise

- Film, avec sous titres anglais être espagnols !
- DP (fiches)

Courriers aux collectivités : dès l'étape 2, parler évaluation Pour les étapes 4, attentes et recommandations

Suites

- échanges entre pairs
- Rencontre sur le quartier
- SAV (experts, CS)

Compléter BàO Milieu Rural (étude AMO La Rivière)



le label étape 4 pour aller plus loin

Finalités :

- Valoriser le travail d'évaluation fait par les collectivités, large et transversal,
- Mesurer la tenue des engagements dans le temps, la façon dont les usages projetés sont appropriés par les usagers du quartier.
- Accompagner des changements d'usages pour répondre aux enjeux,

Principes :

- Valoriser la mise en place d'une démarche d'auto-évaluation et d'amélioration continue, pas des résultats.
- Appréhender la façon dont les pratiques d'aménagement ont évolué au sein de la collectivité, au-delà du périmètre opérationnel du quartier.



Le dossier de candidature 2018 :



Présentation générale de l'opération et de la démarche d'évaluation – mise à jour des informations générales

Axe 1 : Rappel des objectifs initiaux fixés dès l'étape 1 :

- Les objectifs initiaux du projet / Qq chiffres clés
- Les points forts identifiés en étape 3
- Recommandations formulées en étape 3

Axe 2 : Du côté des habitants

- Méthodes : Enquêtes qualitatives habitant / usagers « types » à décliner localement
- Résultats
- Plan d'actions (correctives)

Axe 3 : Du côté des gestionnaires

- Méthodes : Enquêtes qualitatives gestionnaires « types » à décliner localement
- Résultats
- Plan d'actions (correctives)

Axe 4 : L'EcoQuartier fait levier

- En interne à la collectivité
- Et au-delà (territoire, région...)

Les 5 lauréats étape 4 : riches mais hétérogènes

Tous les projets ont globalement atteint leurs objectifs initiaux. Mais ils diffèrent beaucoup par la maturité de leur démarche d'évaluation, et ce sans considérer spécifiquement les moyens disponibles pour la conduire.

SAINT-PIERRE :

A1 : Des objectifs fixés dès le lancement de cette opération pilote

A2: Evaluation citoyenne, enquêtes habitantes, ateliers urbains participatifs (conseil citoyen)

=> évaluation en continue

A3 : Convention GUP (dont Ecole des gardiens d'immeuble), Déchets (CIVIS), évaluation continue des aires de dépôts...

A4 : interne : EcoPLU / externe : EQ réunionnais, EQ tropicaux...

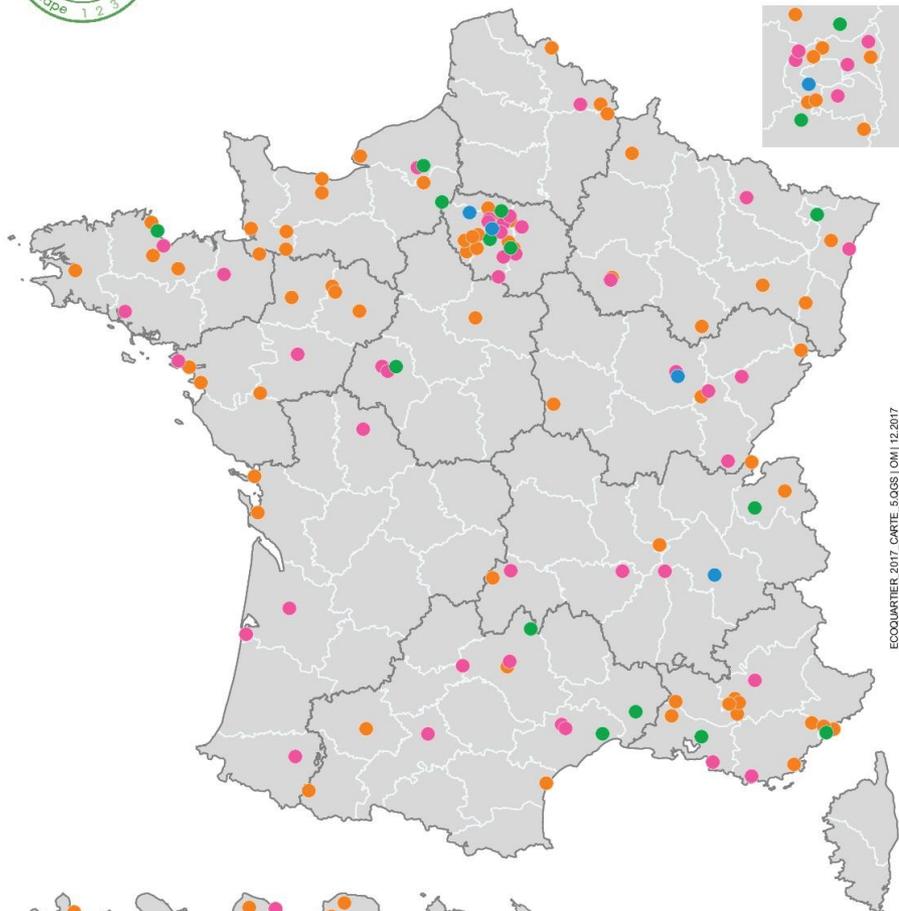
=> Sur l'enjeu économique, dynamique commerciale (rdc) et emplois (160 créations dans l'EESS)

Mémo la Rivière :

BET pour l'enquête habitant, recruté avec l'aide CAUE, et du PNR du Vercors



Les EcoQuartiers au 19 décembre 2017 Lauréats 2017



ECOQUARTIER_2017_CARTE_5.0GS | OMI | 12.2017



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHESION
DES TERRITOIRES

- Label - étape 1 [77]
- Label - étape 2 [44]
- Label - étape 3 [14]
- Label - étape 4 [5]

Source : DGALN/DHUP/AD1
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

